

PASS'COMPÉTITION – NATATION COURSE ET EAU LIBRE

« Challenge Avenirs »

(Support pour la délivrance du Pass'compétition Natation Course et eau libre)

Catégorie d'âge « Avenirs » :

- Filles 10 ans et moins (nées en 2011 et après),
- Garçons 11 ans et moins (nés en 2010 et après)

Bassin pour le déroulement des épreuves : 25 mètres

Préambule :

La catégorie des Avenirs représente les années d'âge propices à la découverte de l'univers de la confrontation dans un cadre règlementaire, institué. Cette période peut déterminer les futurs choix de nos licenciés :

- Poursuivre la pratique de la Natation sans objectifs sportifs précis.
- S'orienter vers l'entraînement pour s'épanouir dans l'univers de la compétition,
- Envisager un changement de discipline ou s'orienter vers d'autres activités sportives.

L'idée est de proposer à cette population un parcours sportif adapté et attractif, en organisant des compétitions dont la durée n'excède pas 2h00 à 2h30, échauffement compris (45mn), pour conquérir également l'engouement et l'adhésion de leur environnement familial.

La bienveillance de tous, officiels, entraîneurs, dirigeants et parents sera de mise pour faciliter le bon déroulement de la compétition. Sans déroger aux exigences règlementaires FINA, toute disqualification devra s'accompagner d'une attitude volontairement pédagogique, visant à dédramatiser la faute observée et à privilégier l'encouragement à mieux faire en indiquant les pistes à suivre pour réussir et progresser à la prochaine occasion.

La responsabilité et le rôle de l'entraîneur sont ici primordiaux, s'agissant des choix et des orientations à poursuivre concernant la formation des nageurs, mais aussi concernant la pertinence des courses qu'il leur propose au regard de leur niveau de pratique.

Les objectifs du Challenge Avenirs :

Découvrir et pratiquer la compétition natation course en situation réelle.

Permettre à chacun d'acquérir selon son rythme, les compétences requises par une pratique de compétition, s'agissant de la maîtrise des éléments techniques et règlementaires de la discipline.

Mesurer sa progression tout au long son parcours : une rubrique dédiée est créée sur le site fédéral qui liste les réussites (toutes les courses du programme réalisées selon les règles FINA = pas de disqualification) après chaque compétition. A aucun moment, cette liste ne fait état de références chronométriques.

Le Challenge Avenirs s'inscrit dans le parcours de l'École de Natation Française et l'obtention du Pass'compétition.

Dispositif :

Les nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs, non détenteurs ou pas encore titulaires du Pass'compétition pourront découvrir et s'initier à la compétition dans le cadre d'un circuit Avenirs pour acquérir progressivement les compétences minimales requises par ce troisième et dernier niveau de l'École de Natation Française.

En possession du Pass'compétition, et d'une licence « Compétiteur » ils pourront alors participer sans restriction à toutes les compétitions départementales, régionales ou nationales ouvertes à la catégorie d'âge Avenirs et comptant pour le classement national des clubs.

Ce challenge permet aux nageuses et nageurs de la catégorie Avenirs de s'engager en compétition

sans Pass'compétition, ni Pass'sports de l'Eau, ni Sauv'nage. Ce challenge n'est évidemment pas interdit aux nageuses et nageurs titulaires du Pass'compétition !

Pré requis :

Chaque nageur devra prendre une licence Natation Pour Tous ou Compétiteur pour s'inscrire à ce challenge.

Programme :

9 épreuves individuelles :

- Quatre 25 mètres : papillon, dos, brasse et nage libre
- Trois 50 mètres 2 nages : 25 pap-25 dos ; 25 dos-25 brasse ; 25 brasse-25 nage libre
- Deux 100 mètres : 100 nage libre - 100 4 nages

Organisation :

Un format de compétition sera disponible sur l'espace extraNat de chaque Ligue et Comité Départemental, il s'intitulera :

Challenge Avenirs régional (type 291)
Challenge Avenirs départemental (type 297)

Seul ce type de compétition sera pris en compte pour gérer le challenge Avenirs. Tout autre résultat issu d'autres formats sera rejeté par le système.

Les Ligues et/ou Comités Départementaux ne sont pas limités en nombre de compétitions à organiser.

Format :

Il est défini pour garantir une durée de manifestation très raisonnable.

Chaque compétition devra comprendre, au maximum :

- deux 25 mètres au choix,
- deux 50 mètres au choix,
- un 100 mètres au choix.

Il ne pourra pas être constitué autrement. Trois épreuves maxi, par nageuse(eur), par réunion.

L'ordre des courses n'importe pas, il est constitué librement par les Ligues et/ou Comités Départementaux, donnant ainsi la possibilité de cibler le travail autour de certains objectifs.

Exemples de programmes :

Exemple 1 :

50 brass.-nl dames
50 brass.-nl messieurs
25 dos dames
50 dos-brass. messieurs
100 nage libre dames
25 dos messieurs
50 dos-brass. dames
100 nage libre messieurs
25 brasse dames
25 brasse messieurs

Exemple 2 :

50 dos-brass. messieurs
50 dos-bras. dames
25 papillon messieurs
25 papillon dames
100 4 nages messieurs
100 4 nages dames
25 nage libre messieurs
25 nage libre dames
50 pap-dos messieurs
50 pap-dos dames

Délivrance du Pass'compétition Natation Course et eau Libre :

La délivrance du Pass'compétition dans le cadre du "Challenge Avenir" est soumise à la réalisation de 5 des 9 épreuves composant le circuit, dont à minima et au choix : deux 25 m, deux 50 m et un 100 m.

Les Pass'compétition seront délivrés par la FFN au cours de la semaine suivant la réussite de la 5^{ème} des 9 épreuves, selon les dispositions réglementaires définies ci-dessus, à la condition expresse que le Sauv'nage ET le Pass'sports de l'Eau aient préalablement été validés.

Validité des épreuves :

La validité des épreuves réalisées dans le cadre du "Challenge Avenirs" n'est pas limitée dans le temps.